



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 83298

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur le rapport intitulé « Vieillir partout en sécurité, l'affaire de tous » remis par M. Édouard Courtial, député de l'Oise, en mai 2010 sur les besoins de sécurité liés au vieillissement de la population sur la recommandation visant à inciter à l'entretien régulier des installations (gaz, eau, électricité) par une aide financière pour alléger les coûts de remise aux normes ou réduire les risques (détecteurs de fumée, de fuite de gaz) sous forme d'incitations fiscales ou de subventions de type « ANAH » pour les travaux d'économies d'énergie, auxquelles pourraient contribuer les sociétés d'assurances. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83298

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7441

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)